Assemblée générale 2012

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera**

Band (Jahr): **- (2012)**

Heft 106: **Was bringt das neue Erwachsenenschutzrecht? = Le nouveau droit de la protection de l'adulte = Il nuovo diritto di protezione degli adulti**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une salle de réunion bien remplie : 107 membres et 29 invités se sont rendus à Lucerne pour assister à l'assemblée générale.

27e assemblée générale : une journée captivante à Lucerne

Le 9 juin dernier, l'assemblée générale 2012 a eu lieu dans le Musée des Transports de Lucerne. Près de 140 personnes, parmi lesquelles 107 membres votants, étaient présentes. Elles ont passé une journée passionnante, entre sujets sérieux et divertissements pleins d'humour.

« En marche, malgré tout ! » : cette idée maîtresse de Parkinson Suisse était une fois de plus en vedette lors de l'assemblée générale (AG) 2012. Conformément à la tradition, la 27e édition de l'AG annuelle s'est déroulée dans un nouveau lieu. En 2010, l'association a fêté ses 25 ans à Berne. L'an dernier, l'AG s'est tenue en Suisse romande, à Lausanne. Cette année, elle nous convie au cœur de la Suisse – dans la belle ville de Lucerne et son musée des transports. De par son exposition consacrée au thème de la mobilité, ce dernier reflète parfaitement le credo de l'association. Idéalement desservi par les transports publics, il dispose en outre d'une formidable infrastructure, avec des pièces lumineuses et d'ingénieux couloirs.

Ce choix a également eu beaucoup de succès parmi les membres : 136 personnes, dont 29 invités et 107 votants, ont fait le voyage pour assister à l'AG 2012. Toutes ont passé une journée riche en émotions, qui a filé comme l'éclair.

Forum Parkinson sur le thème du « droit de la protection de l'adulte »

En guise de prélude, le traditionnel forum Parkinson a ouvert le programme. Cette année, la lic. phil. Daniela Ritzenthaler-Spielmann de l'Institut interdisciplinaire d'éthique en santé publique Dialog Ethik (Zurich) a expliqué les points essentiels du nouveau droit de la protection de l'adulte. Le 1er janvier 2013, celui-ci remplacera le séculaire droit de la tutelle suisse. Ses répercussions sur la pratique en matière de soins médicaux des personnes souffrant de maladies chroniques et sur la force obligatoire des dispositions de fin de vie sont considérables.

Pendant l'exposé, un silence absolu régnait dans la salle et l'audience a profité des débats-discussions ménagés entre les différentes parties pour poser de nombreuses questions. Une preuve du grand intérêt porté par les invités de la 27e AG à cette conférence. Nous avons résumé pour vous (et bien sûr pour tous les membres qui n'ont malheureusement pas pu se rendre à Lucerne) les principaux éléments de l'exposé de Daniela Ritzenthaler-Spielmann dans le « Point chaud » de ce numéro (à partir de la p. 30).

Daniela Ritzenthaler-Spielmann a démystifié le droit de la protection de l'adulte.

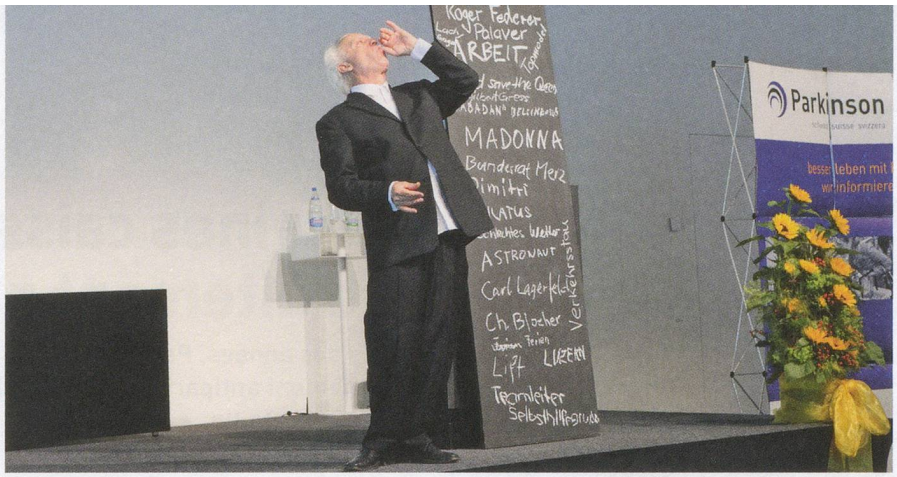

Rafraîchissant, époustouflant et mordant : le pantomime suisse maintes fois récompensé Christoph Staerkle s'est chargé du divertissement avec son spectacle solo.

À l'occasion de la 27e assemblée générale, l'exposition itinérante sur le cerveau humain BrainBus a fait halte juste devant le Musée des Transports.

Le président Markus Rusch a rondement et promptement mené l'assemblée.

Une partie statutaire compacte

Après un déjeuner en commun dans le restaurant du Musée des Transports, qui pour les invités et les membres était l'occasion idéale d'échanger entre eux, mais aussi avec les membres présents du comité, du comité consultatif, et avec les collaborateurs du siège et des bureaux régionaux de l'association, la partie statutaire de l'assemblée a commencé.

À 14h précises, le président Markus Rusch a donné le coup d'envoi. Aucun départ à la retraite dans le comité et donc aucun scrutin ne figuraient à l'ordre du jour : l'assemblée a rapidement progressé. Après l'élection des scrutateurs et l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2011, Markus Rusch a pu prendre le temps de détailler les réalisations de l'année 2011.

Il a notamment rappelé les conclusions de l'étude réalisée en collaboration avec le Verbandsmanagement Institut (VMI) de l'Université de Fribourg pour mesurer l'efficacité de notre travail (cf. journal PARKINSON 102, juillet 2011, à partir de la p. 22) – et a expliqué les enseignements tirés pour le travail futur et la stratégie de l'association à long terme.

À l'avenir, l'association s'engagera plus intensément encore dans la sensibilisation du grand public et le combat contre la stigmatisation du Parkinson. En outre, Parkinson Suisse renforcera son implication sur le plan politique. Les efforts dans le domaine de la formation initiale et continue des professionnels seront poursuivis, notamment en Suisse romande.

Markus Rusch a formulé une vision sans équivoque : Parkinson Suisse doit proposer aux personnes concernées le soutien professionnel et les services dont elles ont besoin pour vivre le mieux possible avec la maladie. Par ailleurs, l'association doit devenir une entité indispensable pour les professionnels, les organismes payeurs, les médias et les autorités.

Tout ceci dans l'objectif de rendre l'affiliation à l'association plus précieuse encore pour toutes les personnes concernées.

Après ces explications, Markus Rusch a passé la parole à notre responsable des finances et controlling Bruno Dörig, qui a présenté les comptes annuels (positifs) et le bilan 2011. C'est à l'unanimité que les votants ont approuvé le rapport et les comptes annuels et ont donné décharge au comité.

Des entractes muets

Après une pause café qui a de nouveau permis aux invités de bavarder quelque peu, la partie statutaire de l'AG a repris. Elle a été annoncée par un intermède sans parole, mais bourré d'humour : le pantomime suisse Christoph Staerkle, qui s'était déjà glissé dans la peau d'un serveur très « particulier » pendant le repas à la plus grande surprise des convives, a époustouflé l'audience avec sa présentation « Schritte » (Pas). Il a ensuite prouvé son immense talent d'improvisation en caricaturant les personnalités inscrites sur un tableau par les invités (comme Roger Federer et Christoph Blocher) et en donnant vie à des concepts difficiles tels que « Säntis », « embouteillage » ou « ascenseur ».

Par la suite, l'assemblée a élu l'organe de révision (confirmation d'OBT AG) et déterminé les cotisations (qui restent inchangées, seule la contribution pour les membres collectifs a été augmentée pour atteindre 500 francs).

Markus Rusch a révélé le lieu et la date de la prochaine AG. Conformément à la tradition, un nouveau lieu a été choisi : la 28e assemblée générale se tiendra à Bâle le samedi 15 juin 2013. *jro*

Photos : jro